

DIU EVALUATION DES TRAUMATISÉS CRÂNIENS

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	83 heures
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Apporter une formation et une actualisation des connaissances sur l'évaluation, aux professionnels impliqués dans l'expertise médicale des traumatisés crâniens.

Spécificités de la formation

Il existe deux diplômes différents avec un tronc commun sur les deux premiers modules:

- Evaluation des traumatisés crâniens destiné surtout aux personnes intéressées par l'évaluation médico-légale du dommage corporel
- Traumatisés crâniens, Aspects médicaux et sociaux destiné aux professionnels impliqués dans la prise en charge médicale et/ou médico-sociale.

Ces deux DIU différents comportent un tronc commun (sessions de Paris et Bordeaux) puis un module spécifique chacune (Paris ou Bordeaux pour Evaluation des Traumatisés Crâniens; Angers pour Aspects Médicaux et sociaux).

Compétences développées

L'objectif de ce diplôme est de former les étudiants à l'évaluation qui est une activité décisive pour l'avenir des traumatisés du crâne. Elle permet une orientation correcte à l'issue de la période de rééducation vers une reprise adaptée de l'activité professionnelle ou scolaire ou vers des établissements appropriés.

C'est aussi la base principale de l'indemnisation.

Conditions d'admission

Ce diplôme concerne principalement mais non exclusivement : les médecins.

Sont concernés les experts auprès des tribunaux, auprès des compagnies d'assurance, les spécialistes en évaluation des dommages corporels mais aussi les neurologues et rééducateurs qui ont à évaluer les séquelles

en vue d'une meilleure insertion sociale.

Sont aussi autorisés à s'inscrire :

- . Les titulaires du diplôme d'état de Docteur en médecine,
- . Les étrangers titulaires d'un diplôme de Docteur en médecine délivré par un pays étranger et permettant d'exercer la médecine dans ce pays,
- . Les titulaires du Master de Psychologie Clinique,
- . Les titulaires du D.E. d'Ergothérapie.

Sur avis du Collège Pédagogique :

- . les professionnels impliqués dans l'évaluation du dommage corporel (Avocats, Magistrats, Assureurs).

Nombre minimum pour l'ouverture: 20 inscrits à l'UVSQ

Inscription

La procédure d'inscription comporte deux étapes :

1 - Candidature :

Vous devez déposer un dossier via l'application candidature universitaire e-candidat. Les validations se feront en ligne par le responsable de la formation et/ou le secrétariat pédagogique.

> Accédez à la plateforme E-Candidature

2 – Inscription administrative

Une fois autorisé(e) à vous inscrire, le dossier d'inscription et un lien d'inscription pédagogique vous seront envoyés. Vous pourrez alors communiquer les pièces justificatives demandées.

Tarifs :

Droits d'inscription universitaire : 170 € pour 2023-2024

Coût de formation :

Financée par un organisme : 1 000 €

Non financée : 750 €

Contenu de la formation

Cours théoriques : Physiopathologie – Evaluation en vue d'une indemnisation. Déficiences physiques neurologiques et orthopédiques. Pronostic. Expertise des séquelles O.R.L. Traumatismes crâniens légers. Neuro-Imagerie. Problèmes uro-sexologiques. Particularités de l'expertise des traumatismes crâniens de l'enfant. Introduction à la neuropsychologie. Etats végétatifs. Troubles affectifs et comportementaux. La famille du traumatisés crânien. Epilepsie. Expertise intermédiaire. Séquelles ophtalmologiques et stomatologiques. Les troubles neuro-psychologiques. Aspects psycho-pathologiques. Filières de réinsertion et réadaptation.

Enseignement pratique : Présentation des outils d'évaluation, des échelles de handicap et de dépendance fonctionnelle. Commentaires d'expertises sur dossiers et d'après des enregistrements vidéo. Visite d'établissement.

58h d'enseignement théorique (2 modules de 5 jours + 1 module de 3 jours)

25h d'enseignement pratique

Contrôle de connaissances

un examen partiel de 30 minutes noté sur 10 passé à Bordeaux sur le programme de Versailles St. Quentin,

un examen partiel de 30 minutes noté sur 10 (passé à Bordeaux ou Versailles St. Quentin en alternance) sur le programme de Bordeaux.

un examen terminal d'une heure noté sur 20 passé à Versailles St. Quentin sur l'ensemble du programme. Soit une note totale sur 40.

Admis si la note totale est supérieure à 20/40.

un oral de rattrapage : si note entre 16 et 20/40.

Présence obligatoire aux différentes sessions de cours.

l'absence à un module entier : pas autorisé à passer l'examen de juin mais peut-être autorisé à passer l'examen oral de septembre.

absence à un partiel (sans certificat médical) : équivaut à 0/10 mais n'empêche pas de passer les autres examens.

absence à un partiel (avec certificat médical) : session écrite de rattrapage de 30 minutes notée sur 10, (date et lieux fixés par les enseignants).

Perspectives professionnelles

Le DIU est la seule formation complète sur le sujet, en France.

Adresses et coordonnées

Professeur Philippe AZOUVI

Service de Médecine Physique et de Réadaptation

Hôpital Raymond-Poincaré

92380 GARCHES

01.47.10.70.74

philippe.azouvi@rpc.aphp.fr

Secrétariat du Professeur Philippe AZOUVI

Isabelle Holobinka

Contacts formation continue

Pour toute question concernant la gestion administrative

merci de contacter Madame Agnès LAVIGNE (agnes.lavigne@uvsq.fr) ou fc-medecine@uvsq.fr